ECONOMIC DEVELOPMENT PLAN AND SUMMARY

FOR ALNWICK PARISH

PREPARED FOR THE ALNWICK ECONOMIC

DEVELOPMENT COMMITTEE

BY: RICHARD D. BREAULT
DEVELOPMENT OFFICER

FEBRUARY 15, 1988

CONTENTS

INTRODUCTION 1

PART I - HISTORY 2

1. Geographic Situation of the Parish 2

2. General Situation of the Economy 2

PART II - ECONOMIC AND SOCIAL ANALYSIS OF THE REGION 4

1. Economic Analysis 4

1.1 Job Market 4
1.2 Labour Force Distribution by Sector 6
1.3 Income 6

2. Social Analysis 7

2.1 Population 7
2.2 Education 9
2.3 Training 10
2.4 Mobility 10
2.5 Other Elements 11

PART III - PROBLEMATICAL OF THE DEVELOPMENT OF ALNWICK PARISH 13

3.1 Economic and Social Constraints 13

A - Economic Constraints 13

B - Social Constraints 14

PART IV - GLOBAL INTERVENTION PLAN 16

4.1 Prospects for the Region 16
4.2 Possible Supports 16
4.3 Special Projects 17

PART V - SUMMARY 18

INTRODUCTION

The present document has for objective, in the first place, to present in general terms a medium and long term development framework for the Parish of Alnwick which takes into account the general economic situation of the Acadian Peninsula.

The intention is to provide an action plan which considers the constraints and opportunities of the region and to submit it to the Alnwick Parish Development Committee who will make it a priority to the provincial, federal and municipal governments in order to respond to the development needs of the region.

It is not a question of proposing a precise action plan or an elaborate strategy. However, certain possible initiatives will be the object of a particular attention and the Development Committee will ensure its promotion.

In the second place, we propose to present a few guidelines to support the initiatives which will be identified, in order to better frame the action plan as stated in this document.

PART I - HISTORY

1 - Geographic Situation of the Parish

Alnwick Parish is situated in Northumberland County. It is limited to the North by the Acadian Peninsula, to the South by the Miramichi Region.

From the economic development point of view, this sub-region is an integral part of the Acadian Peninsula and is administered by the Economic Expansion Commission of the Peninsula (EECP).

A dozen communities compose the Parish of Alnwick among others are Neguac, Brantville, Portage River, Tabusintac and Burnt Church, to name but a few.

The principal access roads to Alnwick are the Provincial Routes 8 and 11. However, Route 11 constitutes the road most used by the communities of the region.

2 - General Situation of the Economy

The economy of Alnwick Parish shows signs of structural weaknesses. These weaknesses were and continue to be the elements which have marked most the socio-economic evolution of the region since the last 10 or 15 years.

In general, during the last decade Alnwick Parish has been, from all of the parts of the Acadian Peninsula and of Northumberland County, the one which has continuously shown the weakess economic expansion and it has presented during this period all of the usual characteristics of a real slow growth region:

- high unemployment rate and weak participation rate;
- subject to small and medium businesses oriented mostly to a few slow growth primary industries, which has contributed in a significant way to the weak work increase in the region;
- incomes lower than the national average, reflecting a reduced utilization rate of the labour force and an industrial structure oriented towards low salary industries;
- weak average level of education and the average level of aptitudes in the region on the technical, managerial and entrepreneurial plans.

These phenomenons imply that the population is strongly dependant on social assistance allowances and on unemployment insurance payments as principal sources of income.

While the economy stagnates, the population has not stopped increasing since 1971, which puts more pressure on the unemployment rate.

Thus, the workforce continues to grow at a considerable rythm and from this fact, exerts a major force on the need to create more jobs and to accelerate the economic development of the region.

The review of the principal sectors of economic activity will permit us to have a more precise idea of the forces and of the weaknesses of the economy of the Parish.

As a matter of fact, forestry, fishery and agriculture demonstrate that Alnwick Parish has a traditional economic structure which depends enormously on national and international market forces.

The forestry activities are mainly concentrated on wood cutting for pulp and paper companies situated in Newcastle and in Bathurst. As to Christmas tree production, it is only operated by private woodlot owners and constitutes a source of additional revenue for the region.

Coastal fishery is another important economic activity in the region. It includes mainly lobster, herring, oysters and other less important species.

Agriculture takes a less important place in the economic activity of Alnwick Parish. Nevertheless, bleuberry harvesting constitutes the major activity. However, the processing of blueberries is done outside the region and the province.

The secondary activities or processing of natural resources are limited to but one fish processing plant and to two peat moss plants; they constitute important employers in the region, but all of these jobs are seasonal.

As to tertiary activities, they are based on retail sale, services, tourism and on the public service. However, these sectors do not have a major impact at the economic fall-out level for the region.

PART II - ECONOMIC AND SOCIAL ANALYSIS OF THE REGION

1. - Economic Analysis

1.1 - Job Market

A - Labour Force

In 1981, according to the Census statistics, the Parish of Alnwick had a labour force of 2,150 persons of which 1,385 were men (50,36%) and 765 women (27,81%).

TABLE 1

1981 Labour Force and Unemployment Rates

for Alnwick Parish

	Labour Force Rate	Unemployment Rate
Men	50,36	46,6
Women	27,81	34,6
15-24 years	44,9	50
25 years and older	47,2	36,4

Source: Statistics Canada (Census 1981)

B - Unemployment

Unemployment is considered by many as the major economic problem of Alnwick Parish. According to the 1981 Census statistics, we can observe that the region had for this period, 910 unemployed persons, meaning 40,6% of its labour force.

Considering the economic stagnation of recent years, we can assume without much error that the unemployment rate has still maintained itself at a high level, even if we do not have the 1986 Census figures to confirm it.

This unemployment is not distributed in an equal way between sex and age.

TABLE 2

Unemployment According to Sex

and Age in Alnwick Parish (1981)

Men	46,6%
Youth from 15-24 years	59,2%
25 years and older	41,1%
Women	34,6%
Young women 15-24 years	35,5%
25 years and older	33,4%

Source: Statistics Canada
(Census 1981)

The youth unemployment rate is much higher than that of adults. The gap is even more significant between sex and age of young people. There are, however, important gaps at the men and 15-24 year levels.

As to the duration of the unemployment period, historically the unemployed in Northeast New Brunswick, including Alnwick Parish, are so for more than 20 weeks. We know that the seasonality of work is certainly one of the major handicaps of the region.

1.2 - Labour Force Distribution by Sector

TABLE 3

Industry Division: Labour Force

	Number	%
Primary Industries	655	23,8
Manufacturing	435	15,8
Construction	355	12,9
Transportation, Communications and Other Public Services	95	3,5
Trade	380	13,8
Finance, Insurance	40	1,5
Community Services	550	20,0
Public Administration	110	4,0
Not Applicable	135	4,9
Total Labour Force	2,750	100,0

Source: Statistics Canada (Census 1981)

We can see that about one fourth of the labour force is employed in the primary industries, while only 16% is employed in manufacturing. On the other hand, the tertiary sector takes in 60% of the labour force.

1.3 - Income

Many socio-economic indicators serve to measure the development degree of a region in relation to another so as to follow its evaluation.

In addition to the labour force and unemployment rates; income also occupies an important place among these indicators. In this sense, the evolution of income of individuals in Alnwick Parish does not seem to have altered the gap which exists between this Parish and the other regions of the province, even with the Acadian Peninsula.

In fact, gained income by inhabitant in Alnwick Parish has always been weaker and has never reached or surpassed the provincial average. The 1981 Census reveals that the average income was 14 707$ in this region. From 1971 to 1981, the gained income has only increased by 14% compared to 35,5% for New Brunswick as a whole, passing from 3 455$ to 3 955$ in Alnwick, while in New Brunswick it passed from 4 645$ to 6 294$.*

A good part of incomes that do not come from employment, are drawn from unemployment benefits, from old age pensions, from family allowances and from social assistance. These allowances constitute about 40,2% of total incomes of the region, compared to 22,9% for the Province.

Income is also in relation to the standard of living and it would have been interesting to compute, for the same period, the inflation rate for the region. Unfortunately, this information does not exist. Its insertion in the analysis could have modified in a significant way the real average income. Nevertheless, it seems fair to conclude that, since 1966, the situation has hardly improved in Alnwick Parish and the gap to fill is still great.

2. - Social Analysis

2.1 - Population

During the last decade, the population of Alnwick has not stopped growing. As a matter of fact, the rate of increase placed itself at 1,16% per year during the period from 1976 to 1986 compared to 0,57% per year for the province during the same period.

We explain this population increase by the fact that few people have definitely left their region to go live somewhere else in the province or country. Even though some who have a good education level emigrate elsewhere to seek fortune, the majority of the population which is composed essentially of rural quarters has nevertheless seen its rate of increase rising since 1976.

Some also mention the fact that there are people who, having left the region at a young age, decided to return to their birthplace, even if they know that it is very difficult to obtain a permanent job. Thus, we can consequently retain this new element to explain the population increase, even if there are no precise statistics to this effect.

* These figures are taken from the 1981 Census.

TABLE 4

Total Population and Demographic Increase of the Alnwick Region, 1976, 1981 and 1986

	1976	1981	1986	Rate Increase
Alnwick Parish	6,309	6,716	7,052	11,8%
Burnt Church Reserve	599	637	669	11,7%
Village of Neguac	1,733	1,755	1,843	6,3%
Alnwick Region	8,641	9,108	9,564	10,7%

Source: Census of Canada (1976 and 1981)

An analysis of the 1981 Census data indicates that the population of Alnwick Parish is relatively young. If we do a distribution according to age and to sex, it appears that in the 25-34 year men's group, the region numbered in 1981, 510 persons compared to 500 women in the same age group. On the other hand, in the 15-19 year group, we can note almost the same number of persons pertaining to the men's group than to the women's group, respectively 415 and 410 persons. We also have the same situation when we consider the 20-24 year group where there are 300 young men and 310 young women. The following table shows us this situation.

TABLE 5

Population Distribution According to Age and to Sex

Age Group	Men	Women
10-14 years	410	390
15-19 years	415	410
20-24 years	300	310
25-34 years	510	500
35-44 years	360	310
45-54 years	265	215
55-64 years	255	245
65-69 years	95	105
70 and older	150	165

Source: 1981 Census of Canada

Even if we do not have any data from the 1986 Census, we can nevertheless expect that the trend could be the same, meaning that Alnwick Parish will continue to be a relatively younger region.

One of the immediate consequences of this relative youth is that the people can shuttle between the regions to find work. It is certainly the case with the people going either to Chatham, Newcastle, Tracadie, Shippagan, Caraquet or Bathurst each day, each week or at longer intervals in order to work. In spite of the fact that the Alnwick Parish region does not offer enough permanent job opportunities to its residents, they continue to be attached to their area. They accept to shuttle frequently between their homes and the place of their work in order to meet the fundamental needs of their families.

In short, the arrival of the 15-19 year group, which constitutes a more important group than ever, will cast on the job market in Alnwick Parish, strongly touched by unemployment, even more manpower.

The 24-34 year group is the most important age group of the region. Assuming that this age group has not consumed as much as normally these last years because of the economic conjuncture, they should provoke a strong demand for goods and services, as long as the economy continues to expand and that incomes increase considerably.

Unless there is a spectacular sudden change, as much at the level of economic structure than at the standard of living, the 15-19 year and the 24-34 year age groups will swell the unemployment statistics from now to the next decades, unless they disappear from the picture by emigrating to other regions.

2.2 - Education

The levels of education reached in Alnwick Parish remain lower than those of other regions in New Brunswick. In fact, a very weak percentage of the population of post-secondary age have completed secondary studies or has attended university. A good part of the labour force has a training inferior to the fifth grade. Incidentally, in 1981, from a population of 6,716, 2,425 persons had not reached the 9th grade (36,10%) and 1,280 had reached the 9th grade without obtaining a secondary studies certificat (19,05%), 125 had studied at the university level without obtaining a degree (1,86%) and 100 had graduated with a university degree (1,48%).

If we consider that education plays a very important role in the economic development of a country or a region, the situation of this region is quite unenviable. In fact, the weak level of schooling experienced by the Parish for quite

some time only perpetuates the weak level of gained income, the high level of dependance on transfer incomes and the flagrant lack of skills, stated in the region.

Although we do not dispose of recent statistics on these elements, we believe that the situation has not changed drastically since the 1981 Census.

TABLE 6

Level of Schooling, Alnwick Parish, 1981

Population 6,716

	Number	%
Has reached Grade 9	1,280	19,05
Has not reached Grade 9	2,425	36,1
University	125	1,86

Source: Census of Canada, 1981

2.3 - Training

A combination of several factors, of which one is the weak level of schooling, makes training a pressing need in Alnwick.

The information received at the Canada Employment Centre in Tracadie indicates that a great proportion of "without work" are 25 years and younger, which is also true for the rest of the province.

The persistent high levels of unemployment and the attachment to marginal or seasonal work in Alnwick Parish require that we bring a particular attention to the training of the workforce, in order to respond to the economic and technological changes and to benefit to a maximum from the new development possibilities.

2.4 - Mobility

The mobility of workers of Alnwick Parish can be explained by the fact that they shuttle every day between their homes and the workplace, but for very short periods of time only. They often travel to neighboring regions to search for permanent

jobs since the jobs that they can obtain at home are for the most part seasonal and not very remunerative.

2.5 - Other Elements

In every analysis, there are always elements other than the population and education structures, which influence the economic development of a region. These other elements which act with influence on the development of Alnwick are the linguistic structure, the cultural structure, the political and administrative structures.

The linguistic structures of Alnwick clearly indicate the reality which exists in New Brunswick. Alnwick Parish is populated in the majority with individuals of French origin (83,6%). However, three communities in the Parish are in the majority English-speaking (Tabusintac, New Jersey-Burnt Church and Oak Point-Bartibog Bridge). Almost half (43,7%) of the population speak both English and French. We also observed that more than half of the population speak English (56,6%). It should be noted that the French language is being utilized more and more by businesses and in governmental services. We also observed that different preferences of the linguistic communities exists towards businesses and services outside the Parish. Thus, Tabusintac, Burnt Church-New Jersey and Oak Point-Bartibog Bridge favor the Miramichi region, while Brantville, Portage River and Upper Portage River direct themselves towards Tracadie. The other communities share their preferences between Tracadie and the Miramichi region.

TABLE 7

Linguistic and Cultural Structures

Ethnic Origin	Number	%
British	1,210	14,3
French	7,060	83,6
Other	30	0,4
Multiple	140	1,7
	8,440	100,0

TABLE 7 (...continue)

Languages Spoken	Number	%
English Only	1,090	12,9
French Only	3,660	43,4
Bilingual	3,690	43,7
	8,440	100,0

Source: 1981 Census

When we talk about the Parish of Alnwick, we cannot forget to mention the importance of the Burnt Church Indian Reserve to the regional economy. The Burnt Church Indian Nation (more than 700 inhabitants) has an important impact on the services economy in Alnwick.

The Civil Parish of Alnwick is part of the provincial electoral riding of Miramichi Bay and of the federal riding of Northumberland-Miramichi. Alnwick Parish has a federal representative different from the rest of the Acadian Peninsula (Gloucester riding).

Several government services are found in the Miramichi region: Canada Employment Centre (federal) and the Department of Natural Resources are examples. Fisheries and Oceans Canada and Agriculture New Brunswick serve Alnwick by Tracadie, while Bathurst operates services such as the Federal Business Development Bank.

Therefore, the multiplicity of the different administrative maps puts the people of Alnwick in a situation where they must plan their stays outside the Parish in accordance to their needs and to the services offered.

PART III - PROBLEMATICAL OF THE DEVELOPMENT OF ALNWICK PARISH

3.1 - Economic and Social Constraints

A - Economic Constraints

The problematic of economic development of Alnwick Parish explains itself mostly in terms of resources. In fact, the resources are not abundant and it is impossible to do everything. Thus, we must resolve the equation that presents the distribution of public monies between the viable sectors where we can obtain a high effiency in the form of income and work and the weak sectors promissing few prospects, where a massive utilization of public funds risk not to attack the real problem of development.

The Parish of Alnwick has always known an unemployment rate much higher than that of the southern half of the province, which benefits from a more intense and diversified economic activity.

This high unemployment rate creates for the population a state of passivity and of dependancy. In other words, the people become powerless in the presence of the situation and resign themselves to depend on things that we can offer them in terms of aid. Unemployment also acts seriously on the work habits of the labour force, because the people are less apt to take initiatives and are content with their present situation.

The economy of the region depends almost exclusively on the fishery and forestry industries. But these are seasonal industries which are structured poorly because they do not dispose of processing plants, and the unemployment rate is high and cyclical. The climatic conditions like that of stock fluctuations has enormous influence on fishing activities. However, an approach that offers expansion to this industry is aquaculture, which could permit a growth of activities in Alnwick Parish; then again, it would depend on the species cultivated.

The forest industry is a sector where the possibilities of development are very limited. In this respect, it is difficult to believe in terms of major projects to try to promote this sector, because of its vulnerability to national and international economic fluctuations. The only aspect of this sector that we could explore more is Christmas tree cultivation and reforestation.

The absence of a manufacturing industry in the Alnwick region is a deficiency which must be signaled. We know that

manufacturers such as furniture manufacturing, business printing, saw mills, work and repair shops, even if in terms of personnel they are less imposing, constitute small and medium sized businesses which could be created since the jobs which they offer are permanent and lasting.

In recognizing the high rate of seasonal unemployment which is severe in the region, such small and medium businesses would prove to be a potential source of jobs and should require a particular attention in terms of intervention.

Some agree to say that the manufacturing sector is under-exploited in the Alnwick region even if this region does not overflow with natural resources of great importance. Still, an increase of manufacturing activities could serve to diminish the important number of unemployed persons in addition to raising the production levels.

As to the service industries, although they are also job creators, they are less important in the region. The personnel and domestic services also those of restaurant and lodging know a high unemployment rate coupled with a strong turn-over rate.

The weak increase of the tourism industry influences restaurant and lodging. It is for this reason that the region has tried to equip itself with infrastructures necessary to the tourism development.

A weak growth rate is noted in terms of jobs in government services in Alnwick. Furthermore, at dawn of the budgetary pressures of public administrations, it is foreseen that the situation will get bogged down by an unemployment rate even higher in this sector.

Finally, agriculture (with the exception of blueberry harvesting), finance, transportation and communications do not signify much in the economic development of the region.

B - Social Constraints

The social constraints can be resumed by a weak rate of school attendance, by lack of adequate training of the labour force and of skills and of aptitudes.

While the economy stagnates, the growth of the population adds more pressure to increase the unemployment rate.

Furthermore, the health care services suffer from the lack of specialists and a greater part of the population is condemned to depend on unemployment insurance benefits, on social assistance, on family allowances and on old age pensions to meet their vital needs.

In short, the economic and social constraints that we have just described are direct consequences of structural weaknesses of the economy of Alnwick Parish. We face an economy which relies entirely on the primary industry where resources are limited and not very diversified. This state of things implies that the possibilities of development are few and force a selective approach of certain sectors by ensuring economic promotion and, in consequence, create more permanent jobs in the region.

PART IV - GLOBAL INTERVENTION PLAN

4.1 - Prospects for the Region

After having analyzed the constraints that prevent the full economic development of Alnwick Parish, we have tried to pinpoint the sectors which can bring possible solutions.

In fact, we have brought out the need of a selective intervention in order to base the economic development on the susceptible sectors to encourage this development.

The ideal targets for an intervention are either the industries which exploit natural resources, or those which are related, or sectors which enjoy a particular situation. The major prospects that we have been able to identify are the following:

- The fishing industry: in this sector we must aim towards small scale processing of sea oriented products and of aquaculture by choosing the more profitable species.

- The agricultural industry: concentrate on the cultivation of vegetables and small fruits such as blueberries and strawberries. Furthermore, efforts must be made in fur animal farming, mostly on a small scale.

- The forest industry: give priority to the reforestation of grant lands and attempt to support the Christmas tree production already in existance and promote the development of the Christmas wreath production.

- Explore the possibilities to set up certain infrastructures in order to sustain the sectors thus identified.

The first important decision must deal with the distribution of priorities between these sectors. The possibilities of development being limited, in what measure, they must be oriented towards such or such sector and in what measure they must be used to ensure the priority sector with more vitality and better economic conditions.

4.2 - The Possible Supports

In addition to the economic development initiatives of a sectorial bearing already mentioned, any development framework for the next decade must contemplate more than the traditional approaches to support these interventions.

We must emphasize in particular the development of skills, especially at the ordinary labour fource level and at management. Thus, the new approach consists in fact to give more consideration to the human factor in the production process because it is an important element of development.

The required efforts in this sphere must be situated in three pricipal fields: in the first place, the development of projects must be better coordinated to assure the availability of a local labour force; next, there is a great deal to do to give a particular training to the workforce in order that it can be able to adapt itself to the job market and become competent; finally, we must give greater attention to on-the-job training. For this end, we must secure the collaboration of employers and of other organizations involved in this matter.

In order to fully make use of the possibilities already identified, we must deploy efforts of cooperation between all levels of government and the principal economic agencies including the financial institutions of the region. It would be easier to take care of fisheries effectively, to explore the possibilities at the forestry resource level and also the service sector, to promote special projects, for example, if we work together.

The most important of all is to establish a constant process of concertation and of dialogue between governments and the population grouped within the Alnwick Economic Development Committee. This working method would facilitate the work in many cases without encroaching upon the respective fields of action of each intervening party.

4.3 - Special Projects

We must, without doubt, examine the development of special projects. The initiative in this respect must come from the economic agencies of the region. The projects which will be identified must be submitted to the Alnwick Economic Development Committee who will analyze and promote them to the various government authorities. The projects could emerge from the fishing, agriculture, forestry and manufacturing sectors as well as from tourism and recreation, etc.

We must put more emphasis on serious projects capable of creating permanent jobs.

PART V - SUMMARY

At the threshold of the nineties (1990), can we expect a decade of growth in the Parish of Alnwick? On the short and long terms, the region will continue to experience problems and to deplore considerable economic disparities in relation to the other regions of the Northeast and of the province. However, we must not resign ourselves and be content with the present situation. The present document has set forth the major points of a medium term development framework, which would permit the region to profit from its possibilities. We have brought out the necessity of a selective intervention in the sectors that we have juged capable of encouraging economic development.

It matters that the economic conditions offered to such or such a sector are accompanied by comparable social amenities. In the same manner, the supports are clearly placed in order to form the subject of an elaborate planning. The regional character of initiatives and of special projects is equally underlined in this document.

We believe that it is possible to exploit new possibilities of development, but we must apply ourselves to consolidate particularly the economic prospects identified and proposed in the document. This cannot be achieved without the full and active participation of the provincial, federal and municipal governments, and also of the private sector.

Without saying it enough, the initiative must come from the residents themselves. The region counts on these residents to improve its economic fate, otherwise it will be doomed again to poor eccnomic conditions for the next decade.

APERÇU ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LA PAROISSE D'ALNWICK

PRÉPARÉ À L'INTENTION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'ALNWICK

PAR: RICHARD D. BREAULT
AGENT DE DÉVELOPPEMENT

LE 15 FÉVRIER 1988

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PARTIE I - HISTORIQUE 2

1. Situation géographique de la Paroisse 2

2. Situation générale de l'économie 2

PARTIE II - ANALYSE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION 5

1. Analyse économique 5

1.1 Marché du travail 5
1.2 Répartition de la main-d'oeuvre 7
1.3 Le revenu 7

2. Analyse sociale 8

2.1 Population 8
2.2 Education 11
2.3 La formation 12
2.4 La mobilité 12
2.5 Autres éléments de l'analyse 12

PARTIE III - PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PAROISSE D'ALNWICK 15

3.1 Contraintes économiques et sociales 15

A - Contraintes économiques 15

B - Contraintes sociales 16

PARTIE IV - PLAN GLOBAL D'INTERVENTION 18

4.1 Les atouts de la région 18
4.2 Leviers de soutien aux atouts identifiés 19
4.3 Projets spéciaux 20

PARTIE V - RÉCAPITULATION 21

INTRODUCTION

Le présent document a pour objet, dans un premier temps, d'exposer dans ses grandes lignes un cadre de développement à moyen et à long terme pour la Paroisse d'Alnwick qui tienne compte de la situation économique générale de la Péninsule acadienne.

L'intention est de fournir un plan d'action tenant compte des contraintes et opportunités de la région et de le soumettre au Comité de développement de la Paroisse qui aura à en faire une priorité auprès des gouvernements provincial, fédéral et municipal en vue de répondre aux besoins de développement de la région.

Il n'est pas question de proposer un plan d'action précis ni une stratégie de développement trop élaborée. Toutefois, certaines initiatives possibles feront l'objet d'une attention particulière et le Comité de développement s'en emparera pour en faire la promotion.

Dans un deuxième temps, nous nous proposons de présenter quelques leviers de soutien aux initiatives qui seront identifiées, afin de mieux encadrer le plan d'action dont il est question dans ce document.

PARTIE I - HISTORIQUE

1 - Situation géographique de la Paroisse

La Paroisse d'Alnwick est située dans le comté de Northumberland. Elle est limitée au nord par la Péninsule acadienne, au sud par la région Miramichi.

Du point de vue de développement économique, cette sous-région fait partie intégrante de la Péninsule acadienne et est administrée par la Commission d'expansion économique de la Péninsule acadienne (C.E.E.P.).

Une dizaine de communautés composent la Paroisse d'Alnwick dont les principales sont Néguac, Brantville, Rivière-du-Portage, Tabusintac et Burnt Church, pour ne citer que celles-là.

Les principales voies d'accès à Alnwick sont les routes provinciales 8 et 11. Toutefois, la route 11 constitue la voie la plus empruntée des communautés de la région.

2 - Situation générale de l'économie

L'économie de la Paroisse d'Alnwick montre des signes de faiblesses structurelles. Ces faiblesses structurelles ont été et demeurent encore les éléments qui ont plus marqué l'évolution socio-économique de la région depuis les 10 ou 15 dernières années.

Dans l'ensemble, au cours de la dernière décennie, la Paroisse d'Alnwick a, de toutes les parties de la Péninsule acadienne et du comté de Northumberland, été celle qui a affiché l'expansion économique la plus faible, et elle a présenté au cours de cette période toutes les caractéristiques usuelles d'une région à croissante très lente:

- taux de chômage élevé et faible taux de participation;
- assujettissement à des P.M.E. orientées principalement vers quelques industries primaires à croissance lente, ce qui a contribué de façon significative au faible accroissement de l'emploi dans la région;
- revenus bien au-dessous de la moyenne nationale, reflétant à la fois des taux réduits d'utilisation de la main-d'oeuvre et une structure industrielle orientée vers les industries à bas salaires;

- faible niveau moyen d'instruction ainsi que le niveau moyen des aptitudes dans la région sur les plans technique, gestion et fonctions d'entrepreneurs.

Ces phénomènes font en sorte que la population soit fortement dépendante des prestations d'aide sociale et d'assurance-chômage comme principales sources de revenu.

Tandis que l'économie stagne, la population ne cesse de s'accroître depuis 1971, ce qui met plus de pression sur l'accroissement du taux de chômage.

Ainsi, la main d'oeuvre continue d'augmenter à un rythme considérable et de ce fait, exerce une force grandissante sur le besoin de créer davantage d'emplois et d'accélérer le développement économique de la région.

Le survol des principaux secteurs d'activité économique nous permettent d'avoir une idée bien précise des forces et des faiblesses de l'économie de cette Paroisse.

En effet, la forêt, la pêche et l'agriculture démontrent que la Paroisse d'Alnwick a une structure économique traditionnelle qui dépend énormément des forces des marchés nationaux et internationaux.

Les activités forestières se concentrent surtout sur la coupe de bois pour les compagnies de pâte et papier installées à Newcastle et à Bathurst. Quant à la production d'arbres de Noel, elle est surtout pratiquée par les propriétaires des boisés privés et constitue une source de revenu additionnelle de la région.

La pêche côtière est une activité économique importante dans la région. Elle touche principalement le homard, le hareng, les huîtres et d'autres espèces de moins d'importance. Seulement une petite partie de ces prises est transformée sur place tandis que le reste est soit transformé au sud de la province soit dans d'autres provinces du Canada.

L'agriculture occupe une place moins grande dans l'activité économique de la Paroisse d'Alnwick. Néanmoins, la culture des bleuets en constitue la principale activité. Toutefois, la transformation de ces bleuets se fait en dehors de la région et de la province du Nouveau-Brunswick.

Les activités secondaires ou de transformation sont limitées à une seule usine de transformation de poisson et de deux tourbières; celles-ci constituent des employeurs importants dans la région. Mais tous ces emplois sont saisonniers.

Quant aux activités tertiaires, elles sont basées sur la vente au détail, les services, le tourisme et l'administration publique. Toutefois, ces secteurs n'ont pas un grand impact au niveau des retombées économiques dans la région.

PARTIE II - ANALYSE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION

1. - Analyse économique

1.1 - Marché du travail

A - Population active

En 1981, en se fiant aux données du recensement, la Paroisse d'Alnwick comptait une population active de 2,150 personnes dont 1,385 hommes (50,36%) et 765 femmes (27,81%).

TABLEAU 1

Taux d'activité et de chômage

pour la Paroisse d'Alnwick en 1981

	Taux d'activité	Taux de chômage
Hommes	50,36	46,6
Femmes	27,81	34,6
15-24 ans	44,9	50
25 ans et plus	47,2	36,4

Source: Statistiques Canada (Recensement 1981)

B - Le chômage

Le chômage est considéré par beaucoup comme le premier problème économique de la Paroisse d'Alnwick. Suivant les données du recensement de 1981, on note que la région comptait à cette période 910 chômeurs, soit 40,6% de sa population active.

Compte tenu de la stagnation de l'économie depuis les dernières années, on peut avancer sans trop se tromper que le taux de chômage s'est maintenu encore à un niveau plus élevé, même si on ne dispose pas encore des chiffres du recensement de 1986 pour le confirmer.

Ce chômage n'atteint pas de façon égale les sexes et les âges.

TABLEAU 2

Chômage selon le sexe et l'âge

dans la Paroisse d'Alnwick (1981)

Hommes	46,6%
Jeunes de 15-24 ans	59,2%
25 and et plus	41,1%
Femmes	34,6%
Jeunes femmes 15-24 ans	35,5%
25 ans et plus	33,4%

Source: Statistiques Canada
(Recensement 1981)

Ainsi le taux de chômage chez les jeunes est encore plus marqué que chez les adultes. L'écart est encore plus significatif entre les sexes et les plus jeunes. Il y a des écarts importants cependant, au niveau des hommes et des 15-24 ans.

Quant à la durée du chômage, historiquement les chômeurs dans le nord-est du Nouveau-Brunswick y compris la Paroisse d'Alnwick le sont pour plus de 20 semaines. Quand on sait que la saisonnalité de l'emploi est certes un des handicaps majeurs de la région.

1.2 - Répartition de la main-d'oeuvre par secteur

TABLEAU 3

Division d'activité économique: population active

	Nombre	%
Primaires	655	23,8
Manufacturières	435	15,8
Bâtiments et travaux publics	355	12,9
Transports, communications et autres services publics	95	3,5
Commerce	380	13,8
Finances, assurances	40	1,5
Services socio-culturels	550	20,0
Administration publique	110	4,0
Sans objet	135	4,9
Population active totale	2,750	100

Source: Statistiques Canada (Recensement 1981)

On voit qu'environ un quart de la population active est employé dans les industries primaires, tandis que seulement 16% est dans les industries manufacturières. En revanche, le secteur tertiaire accapare 60% de la population active.

1.3 - Le revenu

Plusieurs indicateurs socio-économiques servent à mesurer le degré de développement d'une région par rapport à une autre et d'en suivre l'évolution. En plus des taux d'activité et de chômage, le revenu occupe aussi une place importante parmi ces indicateurs. Dans ce sens l'évolution du revenu des individus dans la Paroisse d'Alnwick ne semble pas avoir altéré l'écart qui existe entre cette paroisse et les autres régions de la province, voire même de la Péninsule acadienne.

En effet, les revenus gagnés par habitant dans la Paroisse d'Alnwick sont toujours plus faibles et n'ont jamais atteint ou dépassé la moyenne provinciale. Le recensement de 1981 révèle que le revenu moyen était de 14 707$ dans cette région. De 1971 à 1981 les revenus gagnés n'ont accru que de 14% comparativement à 35,5% pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, passant de 3 455$ à 3 955$ dans la région d'Alnwick, tandis qu'au Nouveau-Brunswick ils passaient de 4 645$ à 6 294$.*

Une grande partie des revenus ne provenant pas d'un emploi, sont tirés des prestations d'assurance-chômage, de pensions de vieillesse, d'allocations familiales et d'aide sociale. Ces prestations constituent environ 40,2% des revenus totaux de la région, comparativement à 22,9% pour la Province.

Le revenu est aussi fonction du niveau de vie et il aurait été intéressant de calculer, pour la même période, le taux d'inflation pour la région. Cette donnée n'existe pas, cependant. Son insertion dans l'analyse aurait pu modifier de façon significative le revenu réel moyen. Toutefois, il semble juste de conclure que, depuis 1966, la situation s'est très peu modifiée dans la Paroisse d'Alnwick et l'écart à combler est toujours énorme.

2. - Analyse sociale

2.1 - Population

Au cours de la dernière décennie, la population d'Alnwick n'a cessé d'accroître. En effet, le taux d'accroissement s'est situé à 1,16% par an durant la période de 1976 à 1986 comparativement à 0,57% par an pour l'ensemble de la province pendant la même période.

On explique cet accroissement de la population par le fait que peu de gens ont quitté difinitivement leur région pour aller s'installer ailleurs dans la province. Même si quelques individus instruits émigrent pour chercher fortune ailleurs, la majorité de la population qui est composée essentiellement des milieux ruraux a vu tout de même son taux d'accroissement s'élever depuis 1976.

D'aucuns avancement aussi le fait qu'il y a des gens qui, ayant quitté la région dès leur jeune âge, décident aujourd'hui de revenir aux bercailles, même s'ils savent qu'il est très difficile d'y décrocher un emploi permanent. Ainsi on peut donc retenir ce nouvel élément pour expliquer l'augmentation de la population, même s'il n'existe pas de statistiques précises à cet égard.

* Ces chiffres sont tirés du recensement de 1981.

TABLEAU 4

Population totale et accroissement démographique

de la région d'Alnwick, 1976, 1981 et 1986

	1976	1981	1986	Taux d'accroissement
Paroisse d'Alnwick	6,309	6,716	7,052	11,8%
Réserve de Burnt Church	599	637	669	11,7%
Village de Néguac	1,733	1,755	1,843	6,3%
Région d'Alnwick	8,641	9,108	9,564	10,7%

Source: Recensement du Canada, 1976 et 1981

Une analyse des données du recensement de 1981 nous indique que la population de la Paroisse d'Alnwick est relativement jeune. Si l'on fait une distribution selon l'âge et le sexe, il ressort que dans le groupe de 25-34 ans, chez les hommes, la région comptait en 1981, 510 personnes comparativement à 500 chez les femmes. Par contre dans les tranches de 15-19 ans, on notait à peu près le même nombre de personnes tant chez les hommes que chez les femmes, respectivement 415 et 410 individus. On a aussi la même situation lorsqu'on considère les groupes de 20-24 ans où il y a 300 jeunes hommes et 310 jeunes femmes. Le tableau qui suit nous présente cette situation.

TABLEAU 5

Distribution de la population

selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
10-14 ans	410	390
15-19 ans	415	410
20-24 ans	300	310
25-34 ans	510	500
35-44 ans	360	310
45-54 ans	265	215
55-64 ans	255	245
65-69 ans	95	105
70 et plus	150	165

Source: Recensement du Canada 1981

Même si nous ne disposons pas encore des données du recensement de 1986, nous pouvons tout de même penser que la tendance pourra être la même, c'est-à-dire que la Paroisse d'Alnwick continuera d'être une région relativement plus jeune.

Une des conséquences immédiates de cette relative jeunesse est que les gens peuvent faire la navette entre les régions voisines pour chercher de l'emploi. C'est sûrement le cas des gens qui se rendent soit à Chatham, à Newcastle, Tracadie, Shippagan, Caraquet et Bathurst chaque jour, chaque semaine ou à des intervalles plus longs pour travailler.

Malgré le fait que la région d'Alnwick ne présente pas assez d'opportunités d'emplois permanents à ses résidents, ceux-ci demeurent quand même attachés à leur coin. Ils acceptent de faire de nombreuses navettes entre leur résidence et le lieu de leur travail dans l'unique but de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs familles.

En somme, l'arrivée des 15-19 ans, qui constituent une tranche d'âges plus importante, jettera sur le marché du travail, dans la Paroisse d'Alnwick, fortement touché par le chômage, des effectifs très nombreux.

La tranche d'âge la plus importante de la région est celle des 24-34 ans. En supposant que cette tranche n'ait pas consommé autant que normal ces dernières années à cause de la conjoncture économique, devrait provoquer une forte demande pour des biens et des services de toutes sortes, en autant que l'économie prenne de l'expansion et que les revenus augmentent considérablement.

A moins d'un revirement spectaculaire, tant au niveau de la structure économique que du niveau de vie, les groupes d'âges de 15-19 ans et 24-34 ans gonfleront davantage les statistiques de chômage d'ici les prochaines décennies, à moins qu'ils disparaissent du décor en émigrant vers d'autres contrées.

2.2 - Education

Les niveaux d'éducation atteints dans la Paroisse d'Alnwick demeurent plus bas que ceux des autres régions du Nouveau-Brunswick. En effet, un très faible pourcentage de la population d'âge post-secondaire a complété des études secondaires ou fréquenté l'université. Une bonne partie de la main-d'oeuvre a une formation inférieure à la cinquième année. Incidemment, en 1981, sur une population de 6,716, 2,425 individus n'ont pu atteindre la 9^{e} année (36,10%) et 1,280 ont atteint la 9^{e} année (19,05%) sans obtenir un certificat d'études secondaires, 125 ont étudié à l'université (1,86%) sans grade et 100 (1,48%) avec grade.

Si l'on considère que l'éducation joue un rôle très important dans le développement économique d'un pays ou d'une région, la situation de cette région n'est guère enviable. En effet, le faible niveau de scolarité que connait la paroisse depuis si longtemps ne fait que perpétuer le faible niveau de revenu gagné, le haut niveau de dépendance des revenus de transfert et le manque flagrant de compétences, constatés dans la région.

Bien que nous ne disposions pas de statistiques récentes sur ces éléments, il est fort à parier que la situation ait drastiquement changé depuis le recensement de 1981.

TABLEAU 6

Niveau de scolarité, Paroisse d'Alnwick, 1981

Population 6,716

	Nombre	%
Ont atteint la 9^{e} année	1,280	19,05
N'ont pas atteint la 9^{e} année	2,425	36,1
Université	125	1,86

Source: Recensement du Canada, 1981

2.3 - La formation

Au niveau de la formation, une combinaison de plusieurs facteurs dont le faible niveau de scolarité font qu'un besoin pressant de formation se manifeste par rapport à l'ensemble de la province.

L'information reçue du Centre de main-d'oeuvre de la Péninsule acadienne à Tracadie nous indique qu'une grande proportion des "sans emploi" sont âgés de 25 ans et moins, ce qui est aussi vrai pour le reste de la province.

Les hauts niveaux de chômage persistants et l'attachement au travail marginal ou saisonnier dans la Paroisse d'Alnwick exigent qu'on porte une attention toute particulière à la formation de la main-d'oeuvre, afin de répondre aux changements économiques et technologiques et profiter au maximum des nouvelles possibilités de développement.

2.4 - La mobilité

La mobilité des travailleurs de la Paroisse d'Alnwick peut s'expliquer par le fait que ceux-ci font tous les jours la navette entre leurs résidences et les lieux de travail, cela pour des périodes de courte durée seulement. Ils voyagent souvent dans des régions avoisinantes d'Alnwick à la recherche d'emplois permanents étant donné que les emplois qu'ils peuvent décrocher chez eux sont pour la plupart saisonniers et peu rémunérateurs.

2.5 - Autres éléments de l'analyse

Dans toute analyse, il y a toujours des éléments autres que la structure de la population et l'éducation, qui influencent le développement économique d'une région. Ces autres éléments qui agissent sur le développement d'Alnwick sont la structure linguistique, la structure culturelle, les structures politique et administrative.

La structure linguistique d'Alnwick démontre bien la réalité qui existe au Nouveau-Brunswick. La Paroisse d'Alnwick est peuplée d'individus à majorité d'origine française (83,6%). Cependant, trois communautés dans la Paroisse sont à majorité anglophone (Tabusintac, New Jersey-Burnt Church et Oak Point-Bartibog Bridge). Presque la moitié (43,7%) de la population parle l'anglais et le français. On remarque aussi que plus que la moitié de la population parle la langue anglaise (56,6%). Il faut indiquer que la langue française devient une langue très utilisée dans les commerces et les services gouvernementaux. On remarque aussi qu'il y existe des différentes préférences des communautés linguistiques vers des

commerces et services à l'extérieur de la Paroisse. Ainsi, Tabusintac, Burnt Church-New Jersey et Oak Point-Bartibog Bridge favorisent la région Miramichi. Tandis que Brantville, Rivière-du-Portage et Haut-Rivière-du-Portage se dirigent vers Tracadie. Les autres communautés partagent leurs préférences entre Tracadie et la région Miramichi.

TABLEAU 7

Structure culturelle et linguistique

Origine ethnique	Nombre	%
Britannique	1,210	14,3
Française	7,060	83,6
Autres	30	0,4
Multiples	140	1,7
	8,440	100,0

Langues parlées	Nombre	%
Anglais seulement	1,090	12,9
Français seulement	3,660	43,4
Bilingue	3,690	43,7
	8,440	100,0

Source: Recensement 1981

Lorsqu'on discute de la Paroisse d'Alnwick, on ne peut pas oublié de mentionner l'importance que joue la réserve indienne de Burnt Church dans l'économie régionale. La réserve indienne de Burnt Church (environ 700 habitants) a un impacte important sur l'économie des services dans Alnwick.

La Paroisse civile d'Alnwick fait partie de la circonscription provinciale de Baie-Miramichi et de la circonscription fédérale de Northumberland-Miramichi. La Paroisse civile d'Alnwick a un représentant fédéral différent que celui du reste de la Péninsule acadienne (circonscription Gloucester).

Plusieurs services gouvernementaux se retrouvent dans la région Miramichi: le Centre d'emploi du Canada (fédéral) et le ministère des Ressources naturelles sont des exemples. Pêches et Océans Canada et Agriculture Nouveau-Brunswick desservent Alnwick par Tracadie, tandis que Bathurst opère des services tel que la Banque fédérale de développement.

Donc, la multiplicité des cartes administratives place les gens d'Alnwick dans une situation où ils doivent planifier leurs séjours à l'extérieur d'Alnwick en fonction de leurs besoins et des services offerts.

PARTIE III - PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PAROISSE D'ALNWICK

3.1 - Contraintes économiques et sociales

A - Contraintes économiques

La problématique du développement économique de la Paroisse d'Alnwick s'explique surtout en termes de ressources. En effet, les ressources ne sont pas abondantes et il n'est pas possible de tout faire. Il y a donc à résoudre l'équation que présente la répartition des fonds publics entre les secteurs viables où l'on peut obtenir un bon rendement sous forme de revenu et d'emploi, et les secteurs faibles ne présentant aucun avenir, où une utilisation massive de deniers publics risque de ne pas s'attaquer au vrai problème de développement.

La Paroisse d'Alnwick a toujours connu un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moitié sud de la province qui, elle, bénéficie d'une activité économique plus intense et diversifiée.

Ce haut taux de chômage crée chez la population un état de passivité et de dépendance. En d'autres mots, les gens deviennent impuissants face à la situation et se résignent à dépendre de ce que l'on peut leur offrir en termes d'aide. Le chômage agit aussi sérieusement sur les habitudes de travail de la main-d'oeuvre, car les gens sont moins portés à se prendre en main et se contentent de leur situation actuelle.

L'économie de la région dépend presqu'exclusivement de l'industrie de la pêche et de l'industrie forestière. Mais ce sont des industries saisonnières qui sont très peu structurées car ne disposant pas d'usines de transformation, et où le taux de chômage est élevé et cyclique. Les conditions climatiques ainsi que la fluctuation des stocks influent énormément sur les activités de la pêche. Toutefois, une avenue qui s'offre à l'expansion de cette industrie est l'aquaculture qui pourrait lui permettre une croissance des activités dans la Paroisse d'Alnwick; encore là, tout dépendra des espèces qu'on voudrait bien cultiver.

Le secteur forestier est un secteur où les possibilités de développement sont très limitées. A cet égard, il est totalement exclu de penser en termes de gros projet pour essayer de promouvoir ce secteur, car il est très vulnérable aux fluctuations économiques nationales et internationales. Le seul côté de ce secteur que l'on pourra explorer davantage, est celui touchant la culture d'arbres de Noel et de reboisement.

L'absence de l'industrie manufacturière dans la région d'Alnwick est une carence qu'il faut signaler. On sait que les manufacturiers tels que l'industrie de meubles de maison, de l'impression commerciale, les scieries ainsi que les ateliers d'usinage, bien que moins imposants en terme de personnel, constituent des P.M.E. qui pourraient être créées puisque les emplois qu'elles offrent sont durables ou permanents.

En connaissant le taux élevé de chômage saisonnier qui sévit dans la région, de telles petites et moyennes entreprises s'avèreraient une source d'emplois potentiels et devraient requérir une attention toute particulière en terme d'intervention.

D'aucuns s'accordent à dire que le secteur manufacturier est sous-exploité dans la région d'Alnwick même si cette région ne regorge pas de ressources naturelles de grande importance. Néanmoins, un accroissement des activités manufacturières pourrait servir à diminuer le nombre important de chômeurs en plus d'augmenter les niveaux de production.

Quant à l'industrie des services, bien qu'elle soit créatrice d'emplois, elle est moins importante dans la région. Les services personnels et domestiques ainsi que ceux du restaurant et de l'hébergement connaissent un taux de chômage élevé jumelé avec un fort taux de roulement.

Le faible accroissement de l'industrie touristique influence l'industrie du restaurant et de l'hébergement. C'est pour cette raison que la région tente depuis quelques années de se doter d'infrastructure nécessaire au développement touristique.

Un faible taux de croissance est constaté en termes d'emplois dans les services gouvernementaux dans cette Paroisse d'Alnwick. De plus, à l'aube des compressions budgétaires des administrations publiques, il est à prévoir que la situation ne s'enlise davantage dans un taux de chômage encore plus élevé dans ce secteur.

Finalement, les secteurs agricole (à l'exception de la culture des bleuets), de la finance, des transports et de la communication ne signifient pas grand chose dans le développement économique de la région.

B - Contraintes sociales

Les contraintes sociales peuvent se résumer, en un faible taux de scolarisation, de manque de formation adéquate de la main-d'oeuvre et de compétence et d'aptitudes.

Tandis que l'économie stagne, l'augmentation de la population ajoute davantage de la pression à l'accroissement du taux de chômage.

De plus, les services des soins de la santé souffrent du manque de spécialistes et une plus grande partie de la population est condamnée à dépendre des prestations d'assurance-chômage, de l'aide sociale, des allocations familiales et des pensions de vieillesse pour subvenir à leurs besoins vitaux.

En conclusion, les contraintes économiques et sociales que nous venons de décrire sont des conséquences directes de faiblesses structurelles de l'économie de la Paroisse d'Alnwick. On fait face à une économie qui repose entièrement sur l'industrie primaire dont les ressources sont très limitées et peu diversifiées. Cet état de chose fait en sorte que les possibilités de développement sont peu nombreuses et forcent à une approche sélective des secteurs en vue de faire la promotion économique et par conséquent créer plus d'emplois permanents dans la région.

PARTIE IV - PLAN GLOBAL D'INTERVENTION

4.1 - Les atouts de la région

Après avoir analysé les contraintes qui empêchent le développement économique de la Paroisse d'Alnwick de se mettre sur les sentiers de croissance, nous avons essayé de miser sur les secteurs qui peuvent y apporter des solutions.

En effet, nous avons fait ressortir la nécessité d'une intervention sélective afin d'asseoir le développement économique sur les secteurs susceptibles de favoriser ce développement.

Les cibles idéales pour une intervention sont, soit les industries qui exploitent les ressources naturelles ou celles qui y sont reliées, soit des secteurs qui jouissent d'une situation particulière. Les principaux atouts qu'on a pu identifier sont les suivants:

- L'industrie des pêches: dans ce secteur il faut miser davantage sur la transformation à petite échelle des produits de la mer et l'aquaculture en choisissant les espèces plus rentables.

- L'industrie agricole: miser sur la culture des légumes et des petits fruits tels que les bleuets et les fraises. De plus, les efforts doivent être faits dans le secteur de l'élevage d'animaux à fourrure, surtout sur une petite échelle.

- L'industrie forestière: accorder une priorité au reboisement des terres concédées et essayer de soutenir la culture d'arbres de Noel déjà existants et promouvoir le développement de la production de couronnes de Noel.

- Explorer les possibilités de mettre sur pied certaines infrastructures en vue de soutenir les secteurs ainsi identifiés.

La première décision importante doit porter sur la répartition des priorités entre ces trois secteurs. Les possibilités de développement étant limitées, dans quelle mesure, elles devraient être orientées vers tel ou tel secteur, et dans quelle mesure elles devraient être utilisées pour assurer au secteur prioritaire plus de dynamisme et de conditions économiques favorables.

4.2 - Leviers de soutien aux atouts identifiés

En plus des initiatives de développement économiques d'une portée sectorielle mentionnées ci-dessus, tout cadre de développement pour la prochaine décennie doit envisager plus que les approches traditionnelles pour appuyer ces interventions.

Il faut notamment mettre l'accent sur le développement des compétences, surtout au niveau de la main-d'oeuvre ordinaire et de la gestion. Ainsi, la nouvelle approche consiste effectivement à considérer davantage le facteur humain dans le processus de production car il s'agit d'un élément important du développement.

Les efforts requis dans ce domaine doivent se situer dans trois principaux champs: en premier lieu, il faut que les projets de développement fassent l'objet d'une meilleure coordination pour assurer la disponibilité d'une main-d'oeuvre locale; ensuite, il y a beaucoup à faire pour donner à la main-d'oeuvre la formation particulière afin qu'elle puisse s'adapter au marché du travail et devenir plus compétente; finalement, il faut accorder une plus grande attention à la formation sur les lieux de travail. A cette fin, il faut s'assurer de la collaboration des employeurs ainsi que des organismes en la matière.

En somme, afin de tirer pleinement parti des possibilités déjà identifiées, il faudra déployer des efforts de coopération entre tous les niveaux de gouvernements et les principaux agents économiques y compris les institutions financières de la région. Il sera plus facile de s'occuper efficacement des pêches, d'explorer les possibilités au niveau des ressources forestières ainsi que du secteur du service, de promouvoir des projets spéciaux, par exemple, que si l'on travaille ensemble.

Le plus important de tout est d'établir un processus de concertation et de dialogue constant entre les gouvernements et la population regroupée au sein du Comité de développement économique d'Alnwick. Ce mode de fonctionnement faciliterait le travail dans bien de dossiers sans pour autant empiéter sur les champs de compétences respectives de chaque groupe d'intervenants.

4.3 - Projets spéciaux

Il faudrait sans doute examiner le développement de projets spéciaux. L'initiative à cet égard devrait venir des agents économiques de la région. Les projets qui seraient identifiés devraient être soumis au Comité de développement économique d'Alnwick qui les analyserait et en ferait la promotion auprès des instances gouvernementales. Les projets pourraient émerger aussi bien du secteur de la pêche, d'agriculture, de foresterie, manufacturier que de tourisme et loisirs, etc.

Il faudrait miser davantage sur des projets sérieux, susceptibles de créer des emplois permanents.

PARTIE V - RÉCAPITULATION

Au seuil des années 90, peut-on espérer une décennie de croissance dans la Paroisse d'Alnwick? A court et à moyen termes, la région continuera d'éprouver des problèmes et de déplorer des disparités économiques considérables par rapport aux autres régions du nord-est et de la province tout entière. Cela tient évidemment aux faiblesses structurelles de l'économie de la paroisse. Toutefois, il ne faut se résigner et se contenter de la situation actuelle. Le présent document a énoncé les grandes lignes d'un cadre de développement à moyen terme, qui permettra à la région de tirer profit de ses possibilités. Nous avons fait ressortir la nécessité d'une intervention sélective dans des secteurs que nous avons jugés susceptibles de favoriser le développement économique.

Il importe que les conditions économiques offertes à tel ou tel secteur s'accompagnent d'agréments sociaux comparables. De la même façon, les leviers de soutien sont mis en évidence afin de faire l'objet d'une planification plus poussée. Le caractère régional d'initiatives et de projets spéciaux de développement est également souligné dans ce document.

Nous estimons qu'il est possible d'exploiter de nouvelles possibilités de développement. Mais il faudra s'attacher tout particulièrement à consolider davantage les atouts économiques identifiés et proposés dans ce document. Mais cela ne pourra être atteint que grâce à la participation pleine et active des gouvernements provincial, fédéral et municipal, ainsi que du secteur privé.

On n'en dira jamais assez, l'initiative doit venir des résidents de la paroisse. C'est sur ses résidents que la région compte pour améliorer son sort économique, autrement elle sera vouée à de piètres conditions économiques pour encore une autre décennie.